

Formation Remorque.

## Permis B96

Ensemble de véhicules Maxi 4T250.

**Condition: posséder le Permis B.**

*Le Permis B96 sera obtenu après validation des 7 heures de formation sur un ensemble de véhicule dont la somme des PTAC est comprise entre 3500 et 4250 Kg.*

*Cette formation est composée de 4 heures hors circulation et 3 heures en circulation. Elle peut être collective avec au maximum 3 candidats.*

*A l'issue des 7 heures, une attestation vous sera délivrée mais le nouveau Permis de Conduire doit être obtenu pour pouvoir conduire cette catégorie.*

*Nous devons effectuer les démarches ANTS pour la délivrance de votre nouveau Permis de Conduire.*

*Pour cela, nous vous demandons une participation dont le montant est fixé à : 30 € TTC*

**Pièces à nous fournir pour établir votre dossier** [Nous éditons les copies pour vous en agence.](#)

- La Carte d'Identité valide + le certificat de la **Journée Défense et Citoyenneté (majeur âgé jusqu'à 25 ans)**
- e.photos d'identité (chez un photographe) **pour ANTS**
- 1 Justificatif de domicile (moins de 6 mois) + CNI de l'hébergeant ([l'attestation d'hébergement normalisée](#) fournie et à signer en agence).
- Le Permis de Conduire actuel
- 2 enveloppes timbrées sans adresse (1 au format A4 timbrée à 100 g et 1 au format normal timbrée à 20 g)

**Frais de Dossier : 30 €**

**Fournitures administratives et pédagogiques** ..... **10 €**

**Formation 7 Heures** ..... **399 €**

Tarif TTC 2025

**Coût total des prestations\*** ..... **439 €**

\*Tarif dégressif en collectif.

Pour toute augmentation de tarif, seules les prestations au-delà du contrat sont concernées.

*Heure de conduite supplémentaire si besoin* ..... **57 €**



1 Rue Alsace Lorraine - 12100 Millau - Tél. 05 65 60 38 94 - Mob. 06 82 42 74 31

contact@ericcolrat.fr - www.ericcolrat.fr - Agrément Préfectoral E1501200060 - Siret 984 386 870 00013

Nous sommes certifiés Qualiopi. Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistré sous le N°76120121512 par la DREETS Occitanie.

Label "Qualité des formations au sein des écoles de conduite".